

## POUR MON MARI

---

Par Profil supprimé Postée le 19/06/2018 17:23

bonjour, je voudrais aider mon mari qui boit, on m'a déjà dit que ni moi ni mes enfants ne pourront y faire quelque chose mais je voudrais avoir votre avis quand même. Il a 64 ans et il dit qu'il boit pour se sentir bien. Il a du diabète mais ne prend plus ses médicaments à cause des effets secondaires qu'il dit . C'est son corps et il fait ce qu'il veut avec (sic) Sa seule activité est de faire la cuisine, c'est lui qui fait les courses (pratique pour acheter sa dose) sinon impossible de le faire bouger, il est devant la télé ou l'ordi toute la journée. Pour vous dire les quantités: dimanche une bouteille de whisky, lundi idem et aujourd'hui une de vodka. Je suppose qu'il est très solide pour supporter ces doses mais je me demande jusqu'à quand? C'est très difficile d'avoir une conversation avec lui dans ces conditions, il n'enregistre rien, il pose plusieurs fois la même question, même ma petite fille de 8 ans l'a déjà remarqué. Il faut s'y prendre le matin à jeun car il commence souvent vers 10 heures. Ma fille en a déjà pleuré devant lui de le voir comme ça mais apparemment ça ne le touche pas, ça ne concerne que lui et on n'a pas à intervenir. De plus il y a vraiment un déni des quantités car il admet qu'il boit de temps en temps. Je suis prête à vous en raconter plus, je ne sais pas ce qui pourrait vous être utile, je vous remercie pour vos réponse. Je ne suis pas habituée des forums, j'espère que je trouverai comment voir si j'ai des réponses.

---

### Mise en ligne le 21/06/2018

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez très préoccupée pour votre mari. Les quantités d'alcool qu'il ingère au quotidien sont effectivement très importantes, très à risque, et ce d'autant plus qu'il souffre de diabète, non pris en charge. Nous ne savons pas depuis quand durent ses excès, s'il y a eu ou non des événements déclencheurs, des blessures profondes, pour qu'il se replie ainsi sur lui et se réfugie dans l'alcool dont il vous dit d'ailleurs que les effets l'aident à se sentir bien.

Il est fréquent que l'alcool soit utilisé pour ses effets potentiellement anxiolytiques et antidépresseurs, plus particulièrement bien sûr chez certaines personnes en grande souffrance intérieure. Nous ne pouvons dire si tel est vraiment le cas pour votre époux mais, pour certains, ce peut être un moyen aussi de se couper de ses émotions, de ne plus penser, de s'anesthésier en quelque sorte.

Nous avons conscience de la difficulté que cela représente pour l'entourage de voir un proche se faire tant de mal et d'avoir le sentiment de ne pouvoir rien faire pour le sortir de cette impasse. Nous supposons que les raisons de son refus catégorique de prendre soin de lui (en tout cas jusque-là) vous échappent et vous attristent, alimentant probablement votre inquiétude et ce sentiment d'impuissance que nous évoquions plus haut. Nous sommes malheureusement dans l'incapacité de pouvoir vous prédire ce qui pourrait lui donner envie d'avoir cette envie, de vouloir ce changement de cap dans sa vie et d'accepter votre aide, celle de vos enfants mais aussi, très probablement, celle de professionnels.

Comme vous le savez visiblement, pour que des soins en alcoologie puissent avoir lieu, il est nécessaire que votre mari soit demandeur et participe activement à ces soins. S'il ne peut se résoudre à l'idée d'une abstinence totale, peut-être pourrait-il être plus sensible à un projet de diminution. Des prises en charge sont maintenant tout à fait possibles dans ce sens et cela vaudrait la peine nous semble-t-il de l'en informer.

Sachez par ailleurs que la plupart des consultations spécialisées en addictologie propose de recevoir l'entourage pour du soutien, des conseils. Ce pourrait être une manière pour vous et vos enfants de vous sentir moins seuls face à cette situation, d'être épaulés, d'être aidés à l'aider. Cette aide à l'entourage est possible en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), les consultations y sont confidentielles, gratuites et assurées par des professionnels qualifiés.

Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées des CSAPA qui semblent les plus proches de chez vous pour que vous puissiez, si vous le souhaitez, les contacter. Nous vous joignons également le lien vers la rubrique des "Forums de discussion" et vous laissons le soin d'y poster votre message si vous souhaitez pouvoir échanger avec d'autres internautes. Cette rubrique sur laquelle vous nous avez sollicité est un "Question/Réponse", pas un forum, et c'est en qualité de professionnels de l'addictologie que nous y répondons.

Bien sûr, nos écouteurs restent disponibles si vous avez besoin de revenir vers notre service. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

**CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 30 -**

60 rue André Segfried  
30000 NIMES

**Tél : 04 66 29 25 13**

**Site web : [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)**

**Secrétariat : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

**Accueil du public : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

**COVID -19 : Novembre 2021 : Accueil sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA L'ENVOL**

**25 bis avenue Jean Jaurès  
30900 NIMES**

**Tél : 04 66 68 55 00**

**Site web : [cutt.ly/PJoKnNV](http://cutt.ly/PJoKnNV)**

**Secrétariat : Lundi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 17h, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 17h, vendredi 8h30 à 16h30**

**COVID -19 : Du lundi au vendredi de 9h à 17h**

**Accueil du public : Mai 2022 : accueil sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- "Les forums de discussion"